

Démarche : Saisine CST - Modalités de mise en oeuvre du temps partiel
Organisme : Service Statuts-Rémunération , Comité Social Territorial départemental

Identité du demandeur

Email	
Etablissement SIRET	
Dénomination	
Forme juridique	

Formulaire

Références :

- Article 33 - Loi n°84-53 du 26 janvier 1984
- Loi n°2010-751 du 5 juillet 2010 relative au dialogue social
- Décret n°2011-2010 du 27 décembre 2011

Rappel :

L'article 33 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 prévoit que les CST sont consultés pour avis sur les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services, aux évolutions des administrations ayant un impact sur les personnels et aux grandes orientations relatives aux effectifs, emplois et compétences.

Identification de la collectivité et de l'autorité territoriale :

Titre de l'autorité territoriale :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Madame le Maire
- ☐ Monsieur le Maire
- ☐ Madame la Présidente
- ☐ Monsieur le Président

Nom de la collectivité :

En MAJUSCULE sans accent, exemples :

BECHEREL - MAIRIE
GAEL - CCAS
CHATEAUBOURG - SYNDICAT DES EAUX

Adresse postale :

Saisine CST - Modalités de mise en oeuvre du temps partiel

NOM Prénom et qualité du référent en charge du dossier :

Numéro de téléphone du référent :

Adresse e-mail du référent :

Nombre d'habitants :

Nombre d'agents titulaires :

Nombre d'agents stagiaires :

Nombre d'agents contractuels :

Entrée en vigueur :

Date d'entrée en vigueur du dispositif dans la collectivité :

Temps partiel sur autorisation :

Sous réserve des nécessités de service

Quotité(s) accordée(s) :

Voir la fiche "Temps partiel" sur le site du CDG 35.

Organisation :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Quotidienne

☐ Hebdomadaire

☐ Mensuelle

☐ Semestrielle

☐ Annuelle

Délais de prévenance :

Observations :

Temps partiel de droit :

Sous réserve de conditions liées à des situations familiales particulières

Agents concernés :

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ Fonctionnaires temps complet
- ☐ Contractuels à temps complet et non complet de manière continue depuis plus d'un an

Quotité(s) accordée(s) :

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ 50%
- ☐ 60%
- ☐ 70%
- ☐ 80%

Organisation :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Quotidienne
- ☐ Hebdomadaire
- ☐ Mensuelle
- ☐ Semestrielle
- ☐ Annuelle

Délais de prévenance :

Observations :

Pièce justificative :

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Joindre le projet de délibération instituant le temps partiel et ses modalités d'exercice :

Vous pouvez télécharger le modèle de délibération ci-dessous en cliquant sur "le modèle suivant".